

LES VOITURES DE SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUES : Une solution d'avenir pour la mobilité

Thématique et Enjeux :

L'adoption des voitures de société électriques est un enjeu majeur dans la transition vers une mobilité plus durable en Belgique et en Wallonie. Cette démarche vise à réduire l'impact environnemental du parc automobile tout en offrant des avantages économiques et sociaux aux travailleurs et aux employeurs.

Chiffres Clés:

- Selon les statistiques, les voitures de société représentent près de 20% du parc automobile belge.
- En 2021, la Belgique comptait environ 15000 voitures de société électriques, soit une part encore modeste mais en progression constante.
- Une voiture électrique émet environ 60% de CO2 en moins qu'une voiture essence équivalente, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

Avantages pour les Travailleurs :

- **1. Réduction de l'Impact Environnemental** : En optant pour une voiture de société électrique, les travailleurs contribuent activement à la réduction des émissions de CO2 et à la préservation de l'environnement.
- 2. Économies sur les Frais de Carburant : Les voitures électriques ont des coûts de carburant nettement inférieurs à ceux des voitures à essence ou diesel, permettant ainsi aux travailleurs de réaliser des économies substantielles.
- **3. Avantages Fiscaux** : Les voitures de société électriques bénéficient de mesures fiscales avantageuses, telles que des réductions d'impôts ou des avantages liés à l'utilisation du véhicule à des fins privées.
- **4.** Accessibilité aux Zones à Faibles Émissions (LEZ) : Les voitures électriques sont généralement exemptées des restrictions de circulation dans les zones à faibles émissions, offrant aux travailleurs une plus grande liberté de déplacement.

Avantages pour les Employeurs :

- **1.Image de Responsabilité Sociale** : L'adoption de voitures de société électriques renforce l'image de responsabilité sociale de l'entreprise en contribuant activement à la réduction de son empreinte environnementale.
- **2. Réduction des Coûts d'Entretien** : Les voitures électriques ont moins de pièces mécaniques sujettes à l'usure, ce qui se traduit par des coûts d'entretien moindres pour l'employeur.



- **3. Avantages Fiscaux** : Les entreprises peuvent bénéficier d'avantages fiscaux pour l'achat et l'utilisation de voitures de société électriques.
- **4. Attractivité en tant qu'Employeur** : Offrir des voitures de société électriques comme avantage extralégal peut renforcer l'attractivité de l'entreprise pour les futurs talents.

En conclusion, les voitures de société électriques représentent une réponse concrète et avantageuse pour promouvoir une mobilité plus durable en Belgique et en Wallonie. En tant que délégués syndicaux, votre rôle est crucial pour sensibiliser les travailleurs et les employeurs aux bénéfices environnementaux, économiques et sociaux de l'électrification du parc automobile. En encourageant l'adoption de voitures électriques, nous œuvrons ensemble pour construire un avenir plus respectueux de l'environnement et offrir des avantages significatifs aux travailleurs et aux entreprises.

